



Signature de la convention cadre « Petites Villes de Demain »
Un programme d'actions de plus de 16 millions d'euros
pour revitaliser Roquebrune-sur-Argens



Evence Richard, Préfet du Var, Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Jean Cayron, Maire de Roquebrune-sur-Argens et Roselyne Cantarel de la Banque des Territoires ont signé vendredi 28 octobre la première convention cadre « Petites Villes de Demain » du Var. Cette convention qui formalise le projet de territoire va permettre sur la base d'un diagnostic, d'une stratégie de revitalisation et d'un plan de 23 actions, de mobiliser plus de 16 millions d'euros d'ici 2026. Les deux collectivités sont lauréates du programme « Petites villes de Demain » depuis le 14 novembre 2020, et ont signé le 29 avril 2021 une convention d'adhésion.

« Cette signature est l'aboutissement d'une première phase de travail en commun dans le cadre du Pacte de Gouvernance. Je me réjouis que Roquebrune-sur-Argens soit sélectionnée pour ce programme. C'est une commune avec beaucoup de potentiel qui mérite ces aides coordonnées. Il nous appartient de veiller à ce que les investissements soient maintenus, » a déclaré Frédéric Masquelier.

Une phase d'études a permis de définir trois orientations pour la commune de Roquebrune-sur-Argens :

- **Une identité « Village » à renforcer** : les principaux problèmes se cristallisent autour des mobilités et d'un fonctionnement urbain peu visible et peu lisible.
- **Un cœur historique à habiter** : les logements anciens du centre sont délaissés au profit de constructions plus récentes, immeubles ou habitats individuels de type villa.
- **Une attractivité à rechercher toute l'année** : les commerces du centre-ville souffrent d'un manque de locomotives commerciales, de la faible visibilité de l'offre dans son ensemble, et de conditions d'accessibilité peu efficaces (stationnements, signalétique), du confort de fréquentation limité sur l'axe de la rue Gabriel Péri, de la discontinuité entre la Rue Grande et la Place Alfred Perrin. Les devantures manquent globalement de qualité et de cohérence d'ensemble.

Afin de remédier à ces faiblesses, un programme de 23 actions qui s'étend jusqu'en 2026 est mis en place pour un montant de plus de 16 millions d'euros. Il comprend la création et l'agrandissement des parkings, la création d'une voie de contournement du village, la restructuration et l'adaptation du groupe scolaire Janin, la désimperméabilisation des cours d'école, la construction de la Maison des Terroirs, la réalisation d'itinéraires cyclables... Une partie des actions sera cofinancée par l'Etat, Estérel Côte d'Azur Agglomération, la Région, le Département et l'Agence de l'eau pour plus de 8 800 000 € soit 54 % du coût total. L'effort restant sera réalisé par la commune.

Le programme « Petites villes de Demain » doit permettre aux communes de moins de 20 000 habitants qui présentent des signes de fragilité, de bénéficier de moyens pour concrétiser leurs projets de territoire, pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre. Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique. Le programme permet également d'accélérer la transformation de la commune pour répondre aux enjeux actuels et futurs, en proposant une offre de service « sur-mesure » mobilisable en fonction de ses besoins. De plus, le programme favorise l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre ses parties prenantes, au service des dynamiques territoriales renforcées par le Plan de relance.

Il repose sur un dispositif de contractualisation articulé en deux temps formalisé chacun par une convention :

- Une convention d'adhésion signée le 29 avril 2021 par les mêmes signataires, qui acte l'engagement des parties et leur volonté d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie globale de redynamisation et un dispositif de pilotage et d'accompagnement de la démarche
- Une convention cadre de mise en œuvre opérationnelle de la stratégie globale de redynamisation de Roquebrune sur Argens, à établir et signer dans les 18 mois suivant la signature de la convention d'adhésion. Elle précise les ambitions retenues pour le territoire, son articulation avec le Contrat Territorial de Relance

et de Transition Ecologique, les moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés ainsi que les engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités et secteur privé.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](https://www.esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazur.agglo](https://www.facebook.com/esterelcotedazur.agglo)

À propos de la Ville de Roquebrune-sur-Argens

Roquebrune doit sa renommée à sa situation privilégiée, à mi-chemin entre mer et forêts, et à son charme typiquement provençal.

Sa richesse réside dans un triptyque géographique, qui offre une grande diversité de paysages sur près de 27 km et qui englobe plusieurs pôles de vie : un Village millénaire agréable et pittoresque, un paisible quartier résidentiel logé dans un écrin de verdure : la Bouverie, et enfin, une reposante station balnéaire qui constitue la fenêtre maritime de la ville : les Issambres.

Cette originalité fait de Roquebrune-sur-Argens, dirigée depuis le 3 juillet 2020 par Jean Cayron, Maire, l'une des communes littorales les plus étendues de l'Est Varois.

**Estérel,
côte d'azur**
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr